

ACCOMPAGNATEUR

de l'apprenti motocycliste

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR



Québec 

Le rôle de l'accompagnateur

La conduite accompagnée permet à l'apprenti motocycliste d'acquérir de l'expérience à moto sous supervision. En tant qu'accompagnateur, votre tâche est de l'aider à perfectionner les techniques et les manœuvres apprises dans le cours de conduite, et ce, dans le respect des règles de la circulation. Pour bien jouer votre rôle, vous devez maîtriser les différentes techniques de conduite et limiter l'accompagnement à un seul apprenti.

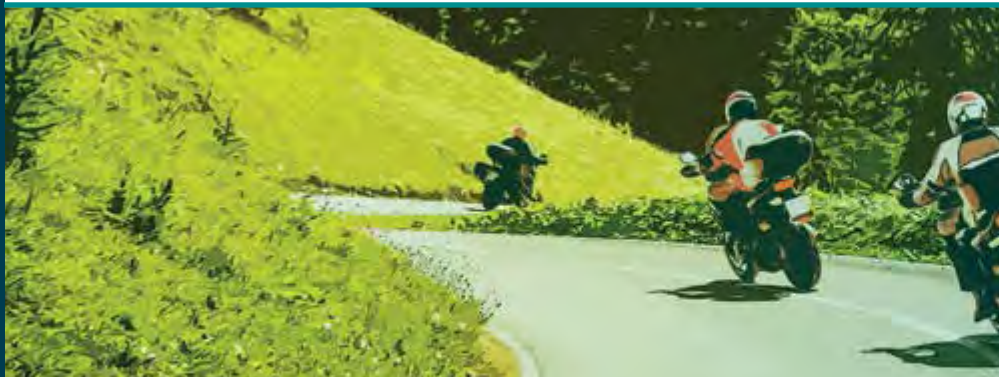
L'apprenti conducteur doit toujours être seul sur sa moto. Vous devez donc conduire une autre motocyclette.

La période minimale d'apprentissage avec un accompagnateur est fixée à 11 mois. L'apprenti motocycliste doit être titulaire d'un permis d'apprenti conducteur de la classe 6A.

Expérience requise

L'accompagnateur doit être un motocycliste d'expérience. Ainsi, vous devez être titulaire depuis au moins deux ans d'un permis de conduire valide autorisant la conduite d'une motocyclette, et être en mesure de fournir aide et conseils à l'apprenti motocycliste.

Une personne titulaire d'un permis probatoire de la classe 6A ou d'un permis de conduire de la classe 6E ne peut pas accompagner un apprenti motocycliste.



EXERCICES D'APPRENTISSAGE

N'hésitez pas à consacrer le plus d'heures possible à l'entraînement avec l'apprenti afin qu'il perfectionne ses habiletés techniques et adopte un comportement sécuritaire qui le suivra tout au long de sa vie.

Avant de prendre la route

- Prenez le temps d'échanger avec l'apprenti motocycliste, notamment sur des sujets relatifs aux facteurs de risque.
- Convenez d'un code gestuel pour vous permettre de communiquer et de vous comprendre.
- Portez votre équipement de protection complet.
- Vérifiez l'état mécanique des motos.

Durant les exercices

- Progressez graduellement. La conduite s'apprend en suivant différentes étapes permettant de bien se familiariser avec les manœuvres de base.
- Respectez le rythme de l'apprenti et évitez de le placer dans des situations qu'il n'est pas prêt à affronter.
- Fournissez-lui tous les renseignements utiles et des conseils judicieux pour la conduite sécuritaire et responsable.



Évaluation

- Évaluez la performance, les attitudes et le comportement de l'apprenti après chaque exercice.
- Évaluez les progrès de l'apprenti à différents moments pendant la période d'accompagnement.



Pour plus d'information,
consultez le *Guide de
l'accompagnateur de
l'apprenti motocycliste*
au [www.saaq.gouv.qc.ca/
accompagnateurmoto](http://www.saaq.gouv.qc.ca/accompagnateurmoto).

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 